

Initiation à l'échocardiographie vétérinaire - Niveau 1B - (Chiens/Chats) . V2

Mis à jour le : 20/12/2022

Cette formation permet d'apprendre à effectuer un examen échocardiographique simple et les mesures principales en mode 2D et TM, à travers la réalisation pratique des principales coupes échocardiographiques sur animaux.

Une présentation des lésions échographiques (2D et TM) et des traitements des 2 cardiopathies acquises les plus fréquentes sera effectuée : maladie valvulaire dégénérative mitrale (chien) et cardiomyopathie hypertrophique (chat).

Note globale de la formation par les stagiaires: 9,8/10

Objectifs jugés atteints à plus de 75% par les stagiaires. :

Dates : prochaines sessions affichées sur www.vetmaster.fr. Pour une formation en intra-entreprise: nous consulter.

Durée: 7.00 heures (1.00 jours)

Modalités d'accès:

Admission sans disposition particulière

Formation accessible en intra-entreprise: nous consulter.

Fiche de pré-inscription publique accessible dans notre catalogue en ligne.

Lieu de la formation et dates des prochaines sessions précisés sur le site www.vetmaster.fr

Pour les formations mixte et en e-learning, un accès internet est nécessaire au stagiaire.

Capacité d'accueil:

de 4 à 9 participants.

Pour une formation en intra-entreprise: nous consulter.

Profils des stagiaires

- Docteurs vétérinaires
- Cette formation s'adresse aux vétérinaires canins désireux de s'initier à l'échocardiographie chiens/chats, et disposant d'un échographe, ou envisageant d'en acquérir un rapidement.

Prérequis

- Aucun prérequis nécessaire.

Public visé

- Docteurs vétérinaires
- Cette formation s'adresse aux vétérinaires canins désireux de s'initier à l'échocardiographie chiens/chats, et disposant d'un échographe, ou envisageant d'en acquérir un rapidement.

L'accessibilité à cette formation peut être adaptée si besoin, notamment en terme de contenu, de rythme, de locaux, d'horaires, et de matériel utilisé. L'équipe de Vetmaster est à votre écoute, et s'engagera au mieux pour vous offrir des solutions si vous êtes en situation de handicap. Veuillez à ce sujet remplir notre formulaire d'accessibilité sur www.vetmaster.fr

Les dates des prochaines sessions sont accessibles sur le site www.vetmaster.fr

La formation est confirmée à partir de 5 inscrits. Le participant est prévenu au moins 7 jours avant la date de la formation.

VETMASTER

11 rue de verdun
14780 LION-SUR-MER
Email: contact@vetmaster.fr
Tel: 0616666654



Pour une formation en INTRA: nous consulter

L'accessibilité à nos formations peut-être adaptée à vos besoins. Pour ce faire nous nous appuyons (entre-autres) sur le réseau RHF (Ressource Handicap Formation) afin de réfléchir ensemble et de proposer des solutions au cas-par-cas.

Si vous envisagez de vous inscrire à une de nos formations, merci de remplir le [formulaire d'accessibilité](#)

Référent handicap:

Marie-Hélène Lasseron
tel: 0616666654 (9h-19h du lundi au vendredi)
mhlasseron@yahoo.fr

Objectifs pédagogiques

- Objectif Partiel 1 : Réaliser les 5 coupes principales par abord droit, et une coupe principale (long 5 cavités) par abord gauche (mode 2D).
- Objectif Partiel 2 : positionner les curseurs pour mesurer le rapport AG/Ao sur une coupe 2D 5 cavités par abord droit.
- Objectif Partiel 3 : Réaliser une coupe TM transventriculaire par abord droit, et y positionner les curseurs de mesure.
- Objectif Partiel 4 : identifier sur images et vidéos une dilatation atriale, une dilatation ventriculaire, une baisse d'inotropisme, une hypertrophie myocardique, des lésions valvulaires dégénératives mitrales.
- Objectif Partiel 5 : stader échographiquement une MVDM chez un chien.
- Objectif Partiel 6 : citer les lésions échographiques d'une CMH décompensée chez un chat.
- Objectif Partiel 7 : à l'aide d'une fiche protocole, donner le traitement, le suivi et le pronostic d'une MVDM et d'une CMH en compilant les données cliniques, radiographiques, et électro-échographiques (mode 2D/TM).

Contenu de la formation

- JOUR1 - MATIN - DE 9h00 à 12h30
 - 9h00-10h30. Coupes petit axe abord droit, mesure AG/Ao: explication et TP manipulations sur animaux
 - 10h30-10h45 : pause
 - 10h45-12h30 : Coupes longitudinales par abord droit 4 et 5 cavités: explications et TP manipulations sur animaux.
- JOUR 1 - APRES-MIDI - de 14h00 à 18h00
 - 14h00-15h30 : Mesures TM, coupe principale par abord gauche 5 cavités: explications puis TP manipulations sur animaux.
 - 15h30-15h45: Pause.
 - 15h45-16h30 : Diagnostic échographique d'une dilatation atriale gauche, d'une MVDM (CN), d'une CMH (Chat). Signes majeurs cliniques, radiographiques et ECG d'une MVD et d'une CMH.
 - 16h30-17h00 : Arbre décisionnel de traitement et de suivi d'une MVDM, d'une CMH.
 - 17h00-17h30: Cas cliniques (TD sur images et vidéos).
 - 17h30-18h00 : Questionnaire d'évaluation des connaissances. Formulaire de satisfaction.

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Marie-Hélène Lasseron est Docteur en Médecine Vétérinaire, titulaire d'un CEAV de Médecine Interne des petits animaux de compagnie et d'un DIU d'Imagerie vasculaire non invasive de la faculté de Médecine de Bicêtre. Elle exerce depuis plus de 10 ans en exercice exclusivement référé dans les domaines de l'imagerie, de la cardiologie et de la médecine interne des petits animaux de compagnie. Le Dr Vet. MH Lasseron a également assuré un poste d'Attachée de Consultation d'Imagerie de l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort (en 2013, 2015 et 2016). Animée par le désir de transmettre, et passionnée par son métier, la formatrice est engagée dans la formation vétérinaire depuis 10 ans : en tant que formatrice pour l'AFVAC, pour des sociétés de vente de matériel échographique, des GIE vétérinaires, ... Ses compétences pédagogiques et son enthousiasme sont reconnus par les étudiants et les confrères vétérinaires dans les fiches d'évaluation des formations qu'elle a animées. Grâce à son parcours en partie fondé sur son expérience en référé depuis plus de 10 ans et sur des connaissances bibliographiques actualisées, la formatrice réussit à rendre accessible, compréhensible est directement applicable au quotidien des connaissances essentielles médicales, en imagerie ou encore en cardiologie.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.

VETMASTER | 11 rue de verdun LION-SUR-MER 14780 | Numéro SIRET: 88104948000018 | Numéro de déclaration d'activité: 28140340314 délivré par le préfet de région de: NORMANDIE Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

VETMASTER

11 rue de verdun
14780 LION-SUR-MER
Email: contact@vetmaster.fr
Tel: 0616666654



- Documents supports de formation projetés : présentations PowerPoint fournies plusieurs jours avant la formation au format numérique.
- Fiches pratiques plastifiées : Traitement de la CMH. Traitement de la MVDM. Protocole d'échocardiographie 2D/TM par étapes.
- Cas cliniques numériques (images et vidéos) projetés
- Plateforme Digiforma avec extranet individuel dédié la formation regroupant tous les documents supports.
- Vidéoprojecteur et écran, 1 ordinateur, pointeur laser
- Paperboard ou tableau feutre effaçable
- Postes de manipulation TP (1 pour 3 participants): Echographe avec programme cardiologie équipé de sondes de cardiologie Phased Array, Gel échographique, tondeuse, pissette d'alcool, table de consultation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuille de présence
- Correction des coupes et mesures échographiques en direct lors des TP manipulations
- Travaux dirigés sur cas cliniques.
- QCM de validation des acquis en fin de journée
- Formulaire d'évaluation de la formation.
- Questions orales de la formatrice lors des présentations
- Attestation de suivi de la formation

Contact

Référent pédagogique, handicap et administratif:
Marie-hélène LASSERON 06 16 66 66 54
contact@vetmaster.fr

Tarifs année 2022

Particulier: 600.00 euros TTC (500.00 euros HT) par participant
Indépendant: 600.00 euros TTC (500.00 euros HT) par participant
Entreprise en formation collective: 1900 HT/J + frais déplacements.

La formation est accessible aux participants sous réserve de réception du règlement de la formation avant le premier jour de la formation.
Pour les formations de plus de 50 heures, un règlement échelonné peut-être demandé.